



Centre de Formation Professionnelle

N° de Siret : 79505972400018

N° d'activité : 52720153572

59 rue du Miroir
72100 LE MANS
Tél : 02.43.41.43.76
Fax : 02.43.78.93.21
axe.formation@orange.fr

CATALOGUE FORMATIONS QUALIFIANTES

SÉCURITÉ

AXE FORMATION

Le mot de La Directrice

Madame, Monsieur,

« AXE FORMATION » est un centre de formation professionnelle continue.

Les formations que nous proposons, vous conduiront à devenir les professionnels de demain. A ce titre, pour votre épanouissement, pour la qualité du service offert aux personnes accompagnées, notre mission revêt une importance particulière.

Le dossier qui suit vous offre à la fois une présentation de notre activité, aussi bien qu'une lisibilité de notre centre de formation et de son dispositif d'intervention.

Ces quelques pages vous apporteront quelques éléments majeurs qui seront, bien sûr, très largement complétés si vous décidez de nous faire confiance dans vos projets de formation.

N'hésitez pas à formuler questions et remarques et soyez animé par un regard critique et constructif. En effet, vous représentez pour nous un regard neuf et curieux dont nous souhaitons amplement profiter.

En espérant que nos prestations de formation correspondent à vos attentes, je vous assure toute ma considération et vous souhaite une période de formation très profitable.

Floriane GOUBY-CHAUSSE

SOMMAIRE

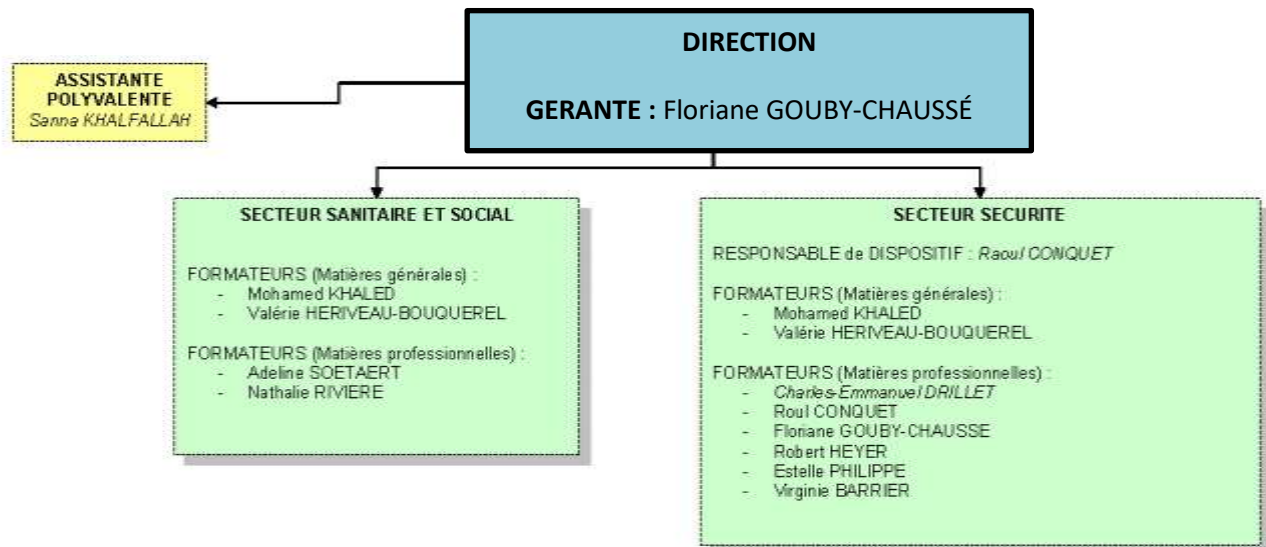
- L'organisme de formation - Organigramme	2
- Nos offres de formation	2
- Notre engagement qualité	3
- Les méthodes pédagogiques	3
- Les moyens pédagogiques	3
- Logistique	3
NOS FORMATIONS / QUALIFIANTES	
- SST / MAC SST	4 - 5
- Manipulation d'extincteurs	6
- Gestion des risques professionnels liés à l'incendie	7
- SSIAP1 / SSIAP2 / SSIAP3	8 - 11
- Habilitation Electrique	12
- MAC APS	13
- Situation géographique – plan d'accès	14
- Résultats aux examens	15

L'organisme de formation :

AXE FORMATION est un centre de formation basé en Région Pays de La Loire Au Mans. Il a été créé en 2013 par la **directrice Floriane GOUBY-CHAUSSE** suite à la reprise du fonds de commerce de la structure qui l'emploie.

Floriane GOUBY-CHAUSSE à débuter sa carrière au service administratif d'un centre de formation, puis a évoluée pas à pas vers le métier de conseillère en formation. Elle a ainsi bénéficié de multiples formations et a abordé les différentes facettes de la formation, en tant que stagiaire et formatrice, puis d'un point de vue administratif, commercial et comptable. C'est donc tout naturellement, 10 ans après, qu'elle décide de continuer cette activité en tant que gestionnaire du centre de formation.

Organigramme :



Nos offres de formation :

Nos propositions de formations concernent les professionnels de la sécurité et de la petite enfance. Nous mettons en place des actions de formation répondant au modèle éducatif socioconstructiviste dans lequel l'adulte apprenant pourra retrouver et développer ses outils, en découvrir d'autre, mais surtout les mobiliser en toute cohérence. Ces actions de formation ont pour but d'aider le participant à déployer ses compétences acquises dans son travail au quotidien.

Notre engagement qualité :

- ~ L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé.
 - ~ L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
 - ~ L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de Formation,
 - ~ La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
 - ~ La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires. Lors de la session, chaque module est évalué de manière formative (questions/réponses, jeux formatifs, mises en situations, etc.) et/ou de manière sommative afin d'attester du niveau de connaissances, de compétences acquis en fin de formation.
- Nous demandons également à l'apprenant de remplir un questionnaire de satisfaction sur l'ensemble de la formation, évaluant le contenu et le déroulement de la session.

Les méthodes pédagogiques :

Les formations proposées s'inscrivent dans une démarche andragogique sur le modèle éducatif socioconstructiviste où l'apprenant est considéré dans toutes ses dimensions et où l'erreur sert de tremplin à une communication verticale (avec le formateur) et horizontale (avec les autres participants) pour faire émerger de nouveaux signifiants, de nouvelles compréhensions. Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

Les moyens pédagogiques :

Les formations se déroulent sur la base d'un support écrit ou visuel de type PowerPoint, vidéo. Chaque participant aura quotidiennement des documents, ou supports pédagogiques qu'il pourra annoter et organiser à sa convenance.

Logistique :

Les formations ont lieu dans des salles de cours, au sein du siège social de AXE FORMATION. Le nombre de stagiaires n'excèdera pas 20 participants. Selon la formation choisie, afin de réaliser plus confortablement certains exercices pratiques, les stagiaires pourront également être divisés en sous-groupe. Nous disposons d'une salle informatique et de PC portables sous Windows 10 que nous mettons à disposition de nos stagiaires, y compris lorsque la formation est organisée dans les murs de nos clients. Les dernières versions « enseignement » des logiciels dont l'usage est enseigné sont installés sur nos PC d'enseignement (ADOBE / OFFICE / EBP etc...). Nous avons choisi l'environnement « Microsoft Windows » dans la mesure où cette plateforme est très majoritairement utilisée dans les entreprises pour lesquelles nous mettons en place des formations. Nous disposons également d'une salle de puériculture pour les techniques sanitaires en formation sanitaire et sociale, composée de tables à langer et de baignoires, d'une cuisine incluant 4 postes de travail individuels pour les techniques culinaires, d'un PC sécurité pour la télésurveillance en sécurité, d'une aire de feu pour les techniques incendie, du matériel complet pour le secourisme, d'un accès WIFI accessible par tous dans la totalité de l'établissement, d'une salle d'attente contenant de la documentation, d'une zone d'affichage, d'un bureau d'accueil, d'un bureau pour la direction et de quatre salles banalisées toutes équipées de tables, chaises, tableau blanc, vidéoprojecteur et du wifi. Nous avons également une salle réservée aux temps de pauses des apprenants avec machine à café, bouilloire, point d'eau, réfrigérateurs, tables, chaises.

Informations sur la formation :

Les horaires de formation sont de 8h30 à 12h30 puis de 13h30 à 17h30. Selon le déroulé de la formation, une pause de 15 minutes sera aménagée dans la matinée puis dans l'après-midi. Les repas de midi peuvent être pris au bon vouloir du stagiaire soit à l'extérieur du centre de formation ou dans la salle réservée à cet effet (uniquement) au sein de AXE Formation.

Droits et devoirs du stagiaire :

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer. Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement). Chaque stagiaire se doit de respecter des règles d'hygiène et de civilité.

FORMATION QUALIFIANTES EN SECURITE



FORMATION SST Sauveteur Secouriste du Travail

Nature de la formation	Formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail)	
Objectifs	Devenir Secouriste du Travail et acteur de la prévention dans son entreprise ou son établissement. Cette formation permet de : <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...) - savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise - repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise - participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection 	
Publics concernés	Toutes entreprises, tout public, tous niveaux 4 personnes minimum, 10 maximum	
Prérequis	Aucun	
Durée / Dates / lieu	Au minimum 14 heures de risques spécifiques à l'entreprise 2 journées complètes à définir / Consécutives ou non. (espacées d'une semaine maximum afin d'assurer une cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation) Intra ou Inter-entreprises	
Programme / Contenu de la formation	<p>Présentation : du formateur, des participants de l'organisation de la formation</p> <p>Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention - Etre capable de réaliser une protection adaptée « PROTEGER » - Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir « EXAMINER » - Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise « FAIRE ALERTER OU ALERTER » - Etre capable de secourir la(les) victimes(s) de manière appropriée « SECOURRIR » <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'une victime saigne abondamment • Lorsqu'une victime s'étouffe • Lorsqu'une victime se plaint de malaise • Lorsqu'une victime se plaint de brûlures • Lorsqu'une victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements • Lorsqu'une victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment • Lorsqu'une victime ne répond pas mais elle respire • Lorsqu'une victime ne répond et ne respire pas <p>Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre capable de situer son rôle de SST - Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention - Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) <p>Connaître Les risques spécifiques de son entreprise (à la demande du médecin du travail) - 2h00</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite à tenir complémentaire (à la demande du médecin du travail) / Risques spécifiques propre à l'entreprise <p>Evaluation : mise en situation d'accident du travail simulée et Entretien oral</p> <p>Clôture de session / obligations administratives / bilan / ressentis des stagiaire / conseil pratiques de la suite à donner à cette formation</p>	
Modalités pédagogiques Et matériels	Brainstorming, exposés interactifs, démonstrations pratiques, étude de cas, mise en situation... Salle de cours avec point d'eau. Vidéoprojecteur. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. Malette INRS Plan d'intervention. Malette IconeGraphic, Mannequins Adulte, Enfant, Nourrisson, Mallette Prothèses et maquillage, Consommables, Défibrillateur Pédagogique...	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	Evaluation réalisée tout au long de la formation + certification finale en deux épreuves selon grille de certification élaborée par l'INRS ; Selon le formateur, sous réserve que le candidat soit apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST, la réussite aux évaluations entraîne l'obtention d'une attestation de réussite puis ultérieurement du certificat SST. Cette certification est valable 24 mois au niveau national et est délivré par AXE FORMATION organisme de formation habilité par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.	
Intervenants	Formateur SST à jour de sa formation continue	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 10 personnes)
	150,00€ H.T. Soit 180,00€ T.T.C	900,00€ H.T. Soit 1080,00€ T.T.C
<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>		



FORMATION MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

Nature de la formation :	Formation MAC SST (Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail)	
Objectif	<p>Maintenir les compétences du Secouriste du Travail acteur de la prévention dans son entreprise ou son établissement. Cette formation permet de maintenir les compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...), - savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise, - repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise, - participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection. 	
Publics concernés	Toutes entreprises, tout public titulaire du certificat SST 4 personnes minimum, 10 maximum	
Prérequis :	Être titulaire du certificat SST délivré par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS	
Durée / Dates / lieu	<p>Au minimum 7heures 1 journée complètes à définir / ou 2 demi-journées Consécutives ou non. (espacées d'une semaine maximum afin d'assurer une cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation) Intra ou Inter-entreprises</p>	
Programme / Contenu de la formation	<p>Présentation : du formateur, des participants de l'organisation de la formation Mise en commun des expériences en tant que SST Evaluation permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST Rappel sur la structure de l'intervention du SST et les points spécifiques de prévention dans l'entreprise Mise à jour et révision des méthodes d'intervention face à une situation d'accident du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection adaptée « PROTEGER » - examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir « EXAMINER » - alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise « FAIRE ALERTER OU ALERTER » - Mise à jour et rappel des méthodes de secours au(x) victimes(s) « SECOURRIR » <ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'une victime saigne abondamment • Lorsqu'une victime s'étouffe • Lorsqu'une victime se plaint de malaise • Lorsqu'une victime se plaint de brûlures • Lorsqu'une victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements • Lorsqu'une victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment • Lorsqu'une victime ne répond pas mais elle respire • Lorsqu'une victime ne répond et ne respire pas <p>Evaluation : mise en situation d'accident du travail simulée et/ou Entretien oral Clôture de session / obligations administratives / bilan / ressentis des stagiaire / conseil pratiques de la suite à donner à cette formation</p>	
Modalités pédagogiques Et matériels	Brainstorming, exposés interactifs, démonstrations pratiques, étude de cas, mise en situation... Salle de cours avec point d'eau. Vidéoprojecteur. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. Malette INRS Plan d'intervention. Malette IconeGraphic, Mannequins Adulte, Enfant, Nourrisson, Mallette Prothèses et maquillage, Consommables, Défibrillateur Pédagogique...	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	<p>Evaluation réalisée tout au long de la formation + certification finale selon grille de certification élaborée par l'INRS Selon le formateur, sous réserve que le candidat soit apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues du SST, la réussite à l'évaluation entraîne l'obtention d'une attestation de réussite puis ultérieurement d'un nouveau certificat SST. Ce renouvellement de certification est valable 24 mois au niveau national et est délivré par AXE FORMATION organisme de formation habilité par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS.</p>	
Intervenants	Formateur SST à jour de sa formation continue	
Intervenants Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 10 personnes)
	90,00€ H.T. Soit 108,00€ T.T.C	500,00€ H.T. Soit 600,00€ T.T.C
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	

FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS



Pré-requis :	Aucun	
Nature de la formation :	Manipulation des extincteurs	
Nombre de participants:	4 minimum, 12 maximum	
Durée :	1H30	
Objectifs / Programme :	<p>■ Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ L'alerte ou l'alarme, ■ Les éléments du triangle du feu, ■ Les différentes classes de feux, ■ Les modes de propagation, ■ Les modes et procédés d'extinction, ■ Les différents agents extincteurs et leur fonctionnement, 	
Mise en œuvre pratique et pédagogiques :	<p style="text-align: center;">La partie théorique se décompose en 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une partie sur POWERPOINT projeté sur mur ou tableau blanc qui comprend l'intégralité du programme précité ➤ Une partie en démonstration commentée justifiée avec les différents extincteurs, leur mise en œuvre, portée d'utilisation, tenue de l'appareil, précautions d'emplois... <p style="text-align: center;">La partie pratique se fera de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Manipulation des extincteurs plombés pour adopter la bonne gestuelle ➤ Exercices d'alerte/ alarme ➤ QCM sur la partie théorique 	
Validation de la formation :	Délivrance d'une attestation de formation	
Intervenants :	■ Formateur incendie SSIAP3	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 12 personnes)
	50,00€ H.T. Soit 60,00€ T.T.C	300,00€ H.T. Soit 360,00€ T.T.C
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	

FORMATION

GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS LIES A L'INCENDIE



Pré-requis :	Aucun	
Nature de la formation :	Gestion des Risques Professionnels liés à l'incendie	
Nombre de participants:	4 minimum, 12 maximum	
Durée :	3 heures	
Objectifs / Programme :	<p>Objectifs : Connaître et appréhender les risques professionnels en milieu scolaire, principes de base du feu et de l'extinction. Apprendre à déceler ces risques afin de les éviter. Apprendre quels sont les différents types d'extincteurs et leur fonctionnement. Acquérir les bons réflexes et la bonne gestuelle face à un risque professionnel avéré, face au feu.</p> <p>Théorie : Les éléments du triangle du feu, Les classes de feux : solides, braisants, liquides, solides liquéfiables, gaz, feux spéciaux, Les agents extincteurs, Les modes et procédés d'extinction, Évaluation et analyse des risques dans l'entreprise Méthode d'évaluation des risques, savoir évaluer les risques dans sa structure scolaire</p>	
Mise en œuvre pratique et pédagogiques :	Présentation des différents types d'extincteurs, Les modes de fonctionnement, Lecture des plans et consignes existantes, Manipulation à blanc ou sur feus réels (selon environnement) Contrôle des connaissances par mise en œuvre Évaluation et bilan, Synthèse et signature du registre de sécurité le cas échéant. Exemples et outils de gestion La définition des postes et la désignation des référents permettant le suivi des risques dans la structure. Le principe de management de la sécurité (amélioration continue) la formation sera réalisée avec des exemples concrets et des études de cas réalisées en groupe. Synthèse et bilan	
Validation de la formation :	Délivrance d'une attestation de formation	
Intervenants :	Formateur incendie SSIAP3	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 12 personnes)
	80,00€ H.T. Soit 96,00€ T.T.C	480,00€ H.T. Soit 576,00€ T.T.C
<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>		



FORMATION **SSIAP1**

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Nature de la formation	SSIAP1	
Objectifs	Acquérir des connaissances théoriques et pratiques spécifiques aux ERP et IGH. Obtenir le diplôme SSIAP 1 après réussite à l'examen.	
Publics concernés	Toutes entreprises, tout public, tous niveaux 4 personnes minimum, 12 maximum	
Prérequis	SST ou PSE1 en cours de validité ou AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, capacité à rédiger les anomalies sur une main courante, aptitude physique attestée par certificat médical.	
Durée / Dates / lieu	Au minimum 70 heures + évaluation 10 journées complètes à définir Intra ou Inter-entreprises (il existe un module complémentaire pour les pompiers, demandez-nous des précisions si c'est votre cas)	
Programme / Contenu de la formation	<p>1ère partie : le feu et ses conséquences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les phénomènes de combustion et de développement du feu. • Le comportement au feu. <p>2e partie : la sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de la réglementation incendie, dans les ERP et les IGH (classement, desserte, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours). <p>3e partie : installations techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les installations électriques, les ascenseurs, les colonnes sèches et humides, le système de sécurité incendie. <p>4e partie : rôles et missions des agents de sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de sécurité, le poste de sécurité et la main courante. • Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux. • La mise en œuvre des moyens de secours. • L'appel et la réception des services de secours. <p>5e partie : concrétisation des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de différents établissements. • Mises en situation d'intervention 	
Modalités pédagogiques Et matériels	Brainstorming, exposés interactifs, démonstrations pratiques, étude de cas, mise en situation... Salle de cours avec point d'eau. Vidéoprojecteur. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. Matériel complet incendie + QUIZZBOX SSIAP1 / SSI en fonction, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	<p>Épreuve écrite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • QCM de 30 questions. <p>Épreuve pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ronde avec anomalies et sinistre. Cette évaluation se déroule en présence d'un jury présidé par le directeur du service départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant - diplôme remis suite à réussite de l'examen organisé soit dans un ERP ou IGH, soit dans un de nos centres. 	
Intervenants	Formateur SSIAP1 à jour de sa formation continue / SSIAP3	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 12 personnes)
	Sur devis	Sur devis
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	
En cas d'ajournement d'un examen SSIAP, nous offrons la possibilité de repasser l'examen à une date ultérieure avec révision précédant l'examen		



FORMATION **SSIAP2**

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Nature de la formation	SSIAP2	
Objectifs	Acquérir des connaissances théoriques et pratiques spécifiques aux ERP et IGH. Obtenir le diplôme SSIAP 1 après réussite à l'examen.	
Publics concernés	Toutes entreprises, tout public, tous niveaux 4 personnes minimum, 12 maximum	
Prérequis	être titulaire du SSIAP 1, avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 h au cours des 24 derniers mois (attestation d'employeur). SST ou PSE1 en cours de validité ou AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, aptitude physique attestée par certificat médical.	
Durée / Dates / lieu	Au minimum 70 heures + évaluation 10 journées complètes à définir Intra ou Inter-entreprises (il existe un module complémentaire pour les pompiers, demandez-nous des précisions si c'est votre cas)	
Programme / Contenu de la formation	<p>1ère partie : le feu et ses conséquences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les phénomènes de combustion et de développement du feu. • Le comportement au feu. <p>2e partie : la sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de la réglementation incendie, dans les ERP et les IGH (classement, desserte, cloisonnement, évacuation, désenfumage, éclairage de sécurité, moyens de secours). <p>3e partie : installations techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les installations électriques, les ascenseurs, les colonnes sèches et humides, le système de sécurité incendie. <p>4e partie : rôles et missions des agents de sécurité incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les consignes de sécurité, le poste de sécurité et la main courante. • Les rondes de sécurité et la surveillance des travaux. • La mise en œuvre des moyens de secours. • L'appel et la réception des services de secours. <p>5e partie : concrétisation des acquis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Visites de différents établissements. • Mises en situation d'intervention 	
Modalités pédagogiques Et matériels	Brainstorming, exposés interactifs, démonstrations pratiques, étude de cas, mise en situation... Salle de cours avec point d'eau. Vidéoprojecteur. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. Matériel complet incendie + QUIZZBOX SSIAP1 / SSI en fonction, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	<p>- Épreuve écrite : QCM de 40 questions. Épreuve orale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animation d'une séquence pédagogique. Épreuve pratique : • Exercice de gestion du PC de sécurité en situation de crise. Cette évaluation se déroule en présence d'un jury présidé par le directeur du service départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant. <p>- diplôme remis suite à réussite de l'examen organisé soit dans un ERP ou IGH, soit dans un de nos centres.</p>	
Intervenants	Formateur SSIAP2 à jour de sa formation continue / SSIAP3	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 10 personnes)
	Sur devis	Sur devis
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	
En cas d'ajournement d'un examen SSIAP, nous offrons la possibilité de repasser l'examen à une date ultérieure avec révision précédant l'examen		



FORMATION **SSIAP3**

AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

Nature de la formation	Formation SSIAP3	
Objectifs	Acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH, pouvoir conseiller le chef d'établissement, établir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours, gérer le budget du service.	
Publics concernés	Toutes entreprises, tout public, tous niveaux 4 personnes minimum, 12 maximum	
Prérequis	Soit disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum (qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience), soit être titulaire du diplôme de SSIAP 2 ou d'ERP 2 ou d'IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de trois ans d'expérience de la fonction. Cette expérience professionnelle doit être attestée soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail. Etre titulaire de AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.	
Durée / Dates / lieu	30 jours, 210 heures + visites + 7h évaluation	
Programme / Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Le feu et ses conséquences : le phénomène, le comportement du feu, la mise en œuvre des moyens d'extinction. • La sécurité incendie et les bâtiments : matériaux de construction, études de plans, outils d'analyse. • La réglementation incendie : organisation générale, classement des bâtiments, dispositions constructives et techniques, moyens de secours visites, accessibilité des personnes handicapées • Gestion des risques : analyse des risques, réalisation des travaux de sécurité, documents administratifs. • Conseils au chef d'établissement : information de la hiérarchie, veille réglementaire. • Relations avec les commissions de sécurité : le registre de sécurité. • Management de l'équipe de sécurité : organisation du service, encadrement. • Budget du service sécurité : suivi budgétaire, investissements. 	
Modalités pédagogiques Et matériels	Brainstorming, exposés interactifs, démonstrations pratiques, étude de cas, mise en situation... Salle de cours avec point d'eau. Vidéoprojecteur. Supports pédagogiques papier et audio-visuels. Matériel complet incendie + QUIZZBOX SSIAP / SSI en fonction, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	Épreuve écrite : • QCM de 40 questions. Épreuve orale •Epreuve écrite Etude de plan. diplôme remis suite à réussite de l'examen organisé soit dans un ERP ou IGH, soit dans un de nos centres.	
Intervenants	Formateur SSIAP3 à jour de sa formation continue / SSIAP3	
Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 10 personnes)
	Sur devis	Sur devis
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	
En cas d'ajournement d'un examen SSIAP, nous offrons la possibilité de repasser l'examen à une date ultérieure avec révision précédant l'examen		

RECYCLAGE et REMISE A NIVEAU SSIAP



RECYCLAGE SSIAP1

Prérequis	Titulaire du SSIAP1, de l'ERP1 ou de l'IGH1. <u>Recyclage triennal avant la date anniversaire.</u> Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme . Les personnes titulaires du diplôme SSIAP, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité durant les 36 derniers mois ou ayant dépassé la date limite du recyclage, doivent se soumettre à une remise à niveau (RNSSIAP1) pour accéder à l'emploi. Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
------------------	--

DUREE 14 heures / 2 jours

REMISE A NIVEAU SSIAP1

Prérequis	Être titulaire du diplôme SSIAP1, ERP1 ou IGH1 ou équivalence. Répondre à l'aptitude médicale définie dans l'arrêté du 02 mai 2005. Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité
------------------	---

DUREE 21 heures / 3 jours

RECYCLAGE SSIAP2

Prérequis	- Être titulaire du diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH2 ou équivalence. <u>Recyclage triennal à date anniversaire.</u> - Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme . - Les personnes titulaires du diplôme SSIAP2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de chef d'équipe de sécurité durant les 36 derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau (RNSSIAP2) pour accéder à l'emploi.
------------------	---

DUREE 14 heures / 2 jours

REMISE A NIVEAU SSIAP2

Prérequis	- Être titulaire du diplôme SSIAP2, ERP2 ou IGH2 ou équivalence. - Répondre à l'aptitude médicale définie dans l'arrêté du 02 mai 2005. - Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
------------------	---

DUREE 21 heures / 3 jours

RECYCLAGE SSIAP3

Prérequis	Être titulaire du diplôme SSIAP 3, IGH-ERP3 ou équivalence depuis moins de 3 ans Pouvoir justifier de 1607h de travail SSIAP3 au cours des 36 dernier mois Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
------------------	--

DUREE 21 heures / 3 jours

REMISE A NIVEAU SSIAP3

Prérequis	Être titulaire du diplôme SSIAP 3, IGH-ERP3 ou équivalence. Répondre à l'aptitude médicale définie dans l'arrêté du 02 mai 2005. Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ; Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité.
------------------	--

DUREE 35 heures / 5 jours

MODULES COMPLEMENTAIRES POMPIERS

Les pompiers peuvent prétendre à des équivalences, permettant de réduire leurs parcours de formations.
Informations sur demandes.



FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE – BE Manœuvre /BS/B0

Habilitation Electrique personnel non électricien

Nature de la formation :	Formation initiale en habilitation Electrique BE Manœuvre / BS / B0	
Objectif	Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité concernant les travaux d'ordre non électrique. dans un environnement présentant des risques électriques. / Permettre aux personnels désignés de réaliser en toute sécurité des manœuvres d'ordre électrique (réenclenchement d'un disjoncteur par exemple) en basse tension sur des ouvrages électriques. Permettre aux personnels désignés de réaliser en toute sécurité des opérations électriques simples : remplacement d'accessoires d'éclairage, de fusibles, d'interrupteurs et de prises de courant, raccordement d'un élément de matériel électrique à un circuit en attente et le réarmement d'un dispositif de protection	
Publics concernés	3 minimum, 6 maximum Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...) en basse tension.	
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun pré-requis nécessaire pour suivre la formation habilitation électrique H0B0 • Recyclage habilitation électrique H0B0 obligatoire tous les 3 ans 	
Durée / Dates / lieu	7heures 1 journée complètes à définir	
Programme / Contenu de la formation	<p><u>Module 1 – Théorie Tronc commun 2H30</u> Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations / Enoncer les effets du courant sur le corps humain Citer les noms et les limites de domaine de tension / Citer les zones d'environnement et les limites d'intervention / Connaître les principes de l'habilitation électriques / Evaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention / Assurer la surveillance électrique des opérations / Décrire la mise en sécurité d'un circuit et la vérification d'absence de tension / Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective et individuelle / Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié / Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie et d'accident dans un environnement électrique.</p> <p><u>Module 2 – Théorie B0/BS/BE Manœuvre : 1h00</u> Connaître les limites de l'habilitation indice 0 et évaluer les risques dans ses limites. / Repérer la zone de travail pour appliquer les prescriptions mettre en place et organiser la zone de travail assurer la surveillance du chantier / Connaître les limites des habilitations symboles BS et BE (manœuvres permises) / Évaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité / Identifier les matériels électriques dans leur environnement connaître les caractéristiques de leur fonction</p> <p><u>Evaluation des savoirs théoriques : 30 min</u> Conformément aux recommandations de l'i NRS, l'évaluation des savoirs sera réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple constitué de 15 questions minimum. / L'évaluation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les dangers de l'électricité • Les zones d'environnement et d'intervention • Les limites des opérations en fonction des symboles objet de l'habilitation visée les mesures de protection collective et individuelle <p>L'apprenant devra obtenir 70% de bonnes réponses au minimum</p> <p><u>Module 3 – Pratique : 3h00</u> Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle / Mettre en sécurité un circuit et la vérifier l'absence de tension / Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention bété élémentaire / Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées</p> <p><u>Evaluation des savoir-faire pratiques</u> L'évaluation des savoir-faire elle réalisé à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention sur la base de 3 critères : sans erreur, erreur mineure ou erreur majeure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères d'acceptation sont 2 erreurs mineures au maximum et aucune erreur majeure 	
Modalités pédagogiques Et matériels	Méthodes pédagogiques pour le stage Habilitation électrique H0B0 - HOV	
	<ul style="list-style-type: none"> • Théorie : Exposé / Débats / Pratique : Études de cas / Évaluations et test / Support de cours formation habilitation électrique 	
Modalités d'évaluation / validation de la formation	Evaluation réalisée tout au long de la formation + certification finale selon grille de certification Selon le formateur, sous réserve que le candidat soit apte à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, la réussite à l'évaluation entraine l'obtention d'une attestation de réussite qui lui permettra de se faire habilitier en entreprise	
Intervenants	Formateur Habilité pour la formation Habilitation Electrique	
Intervenants Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 12 personnes)
	90,00€ H.T. Soit 108,00€ T.T.C	500,00€ H.T. Soit 600,00€ T.T.C
	<i>Supplément pour déplacement selon zone</i>	



MAC APS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES AGENT DE SECURITE

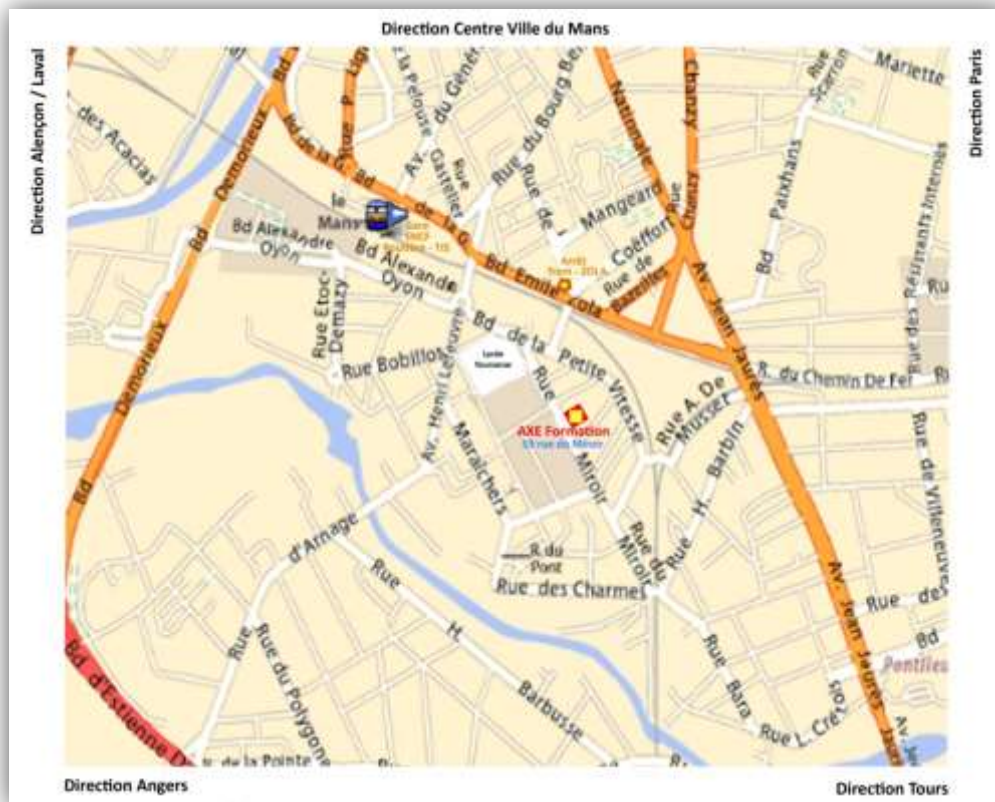
Objectif	Maintenir et actualiser les compétences des agents privés de sécurité en vue de demander le renouvellement de leur carte professionnelle.	
Publics concernés	4 minimum, 12 maximum Titulaires de la carte professionnelle d'agent prévention et de sécurité en cours de validité, souhaitant la renouveler et possédant une formation SST à jour de validité (moins de 2 ans). (accès en formation avec une carte professionnelle valide ou une carte préalable valide)	
Prérequis :	Evaluation à l'entrée en formation Etre titulaire d'une carte professionnelle d'agent de sécurité Valide Ou d'un numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS (valide)	
Durée / Dates / lieu	4 journées, soit 27 heures au total	
Programme / Contenu de la formation	<p>Accueil, présentation, déroulement et objectifs/ Contrôle de connaissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de 10 questions • Correction <p>Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité (1^{ER} jour - durée 7 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et maîtriser le Patriotisme et valeurs républicaines obligatoires en sécurité privée (Arrêté du 5 Janvier 2023) • Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle <p>Compétences opérationnelles générales (2^{ème} jour - durée 7 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les conflits • Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage <p>Compétences opérationnelles spécifiques: prévention des risques terroristes (3^{ème} et 4^{ème} jour - durée 13 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes • Connaître les niveaux de risque associés • Connaître les différents matériels terroristes • Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes • Détecter et prévenir: les bons réflexes face aux menaces terroristes • Savoir entretenir sa culture de la sécurité • Se protéger soi-même • Protéger • Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention • Faciliter l'intervention des forces de l'ordre • Sécuriser une zone • Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger • Notions de secourisme « tactique » • Alerter les secours <p>Conclusion.</p>	
Modalités pédagogiques Et matériels	Méthodes pédagogiques pour le stage Théorie : Exposé / Débats / Pratique : Études de cas / Évaluations et test / Support de cours formation habilitation électrique PC Sécurité SSI, matériel de mise en situation. Un document de référence sera remis à chaque participant	
Modalités d'évaluation/ validation de la formation	Evaluation en cours de formation. La présence à l'ensemble des séquences programmées à la formation est obligatoire. Délivrance d'une attestation de suivi du stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences conforme au document publié par le CNAPS, à joindre lors de la demande de renouvellement de la carte professionnelle.	
Intervenants	Formateur professionnel de la sécurité / SSIAP3 / formateur prévention des risques terroriste validé UNAFOS	
Intervenants Modalités financières	Tarif individuel	Tarif de groupe (minimum 4 personnes / maximum 12 personnes)
	460,00€ H.T. Soit 552,00€ T.T.C	2700,00€ H.T. Soit 3240,00€ T.T.C
<i>Formation réalisée au centre de formation uniquement</i>		



Situation géographique

AXE Formation est situé au 59, rue du Miroir au Mans.

Plan d'Accès



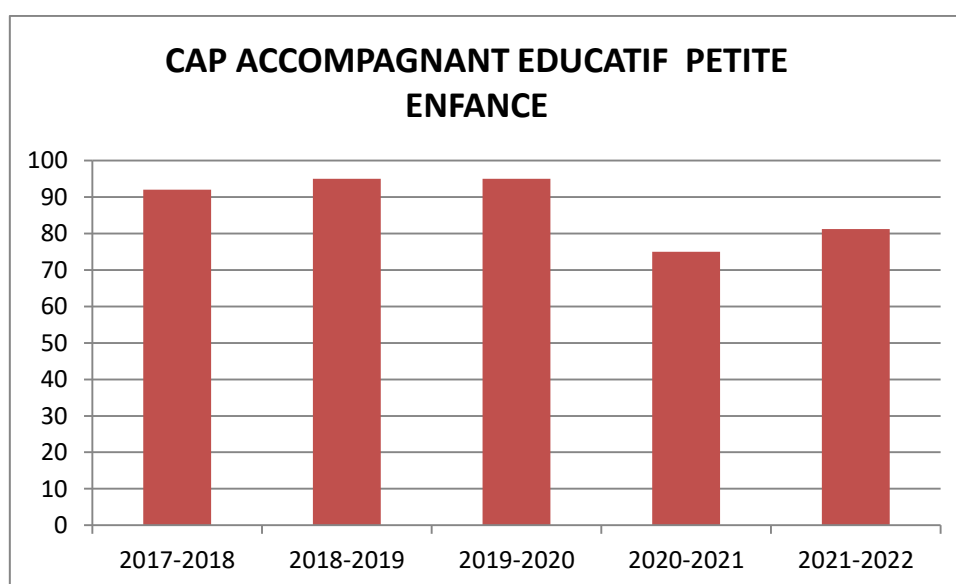
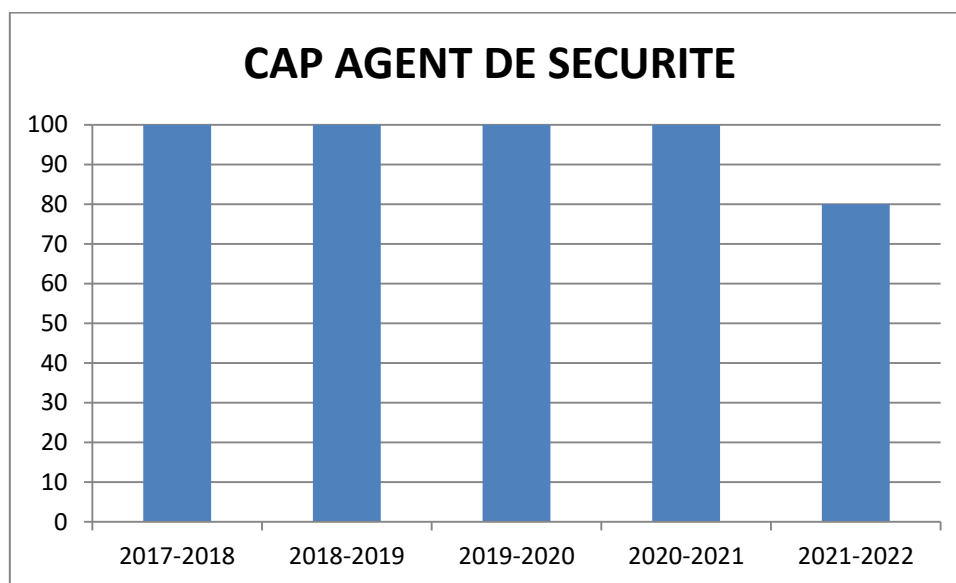
Train : Sortie coté « Gare Sud » (10 min à pieds).

Bus : (Ligne 5 et 17) Arrêt «CAREL Mutualité» rue du Miroir devant AXE Formation.

Tramway : Arrêt « Zola » (2 min)

Voiture / Autoroute : Sortie centre-ville et suivre la direction de la gare, puis notre plan.

PRESENTATION DES STATISTIQUES DE REUSSITE AUX EXAMENS - FORMATIONS DIPLOMANTES



Nos résultats aux examens concernant les formations courtes sont affichés à l'accueil du centre de formation par trimestre, n'hésitez pas à venir les consulter. Vous pourrez également accéder aux questionnaires de satisfaction complétés par nos anciens stagiaires de formations qualifiantes et diplômantes.

Pour nous contacter :

AXE FORMATION - 59 rue du Miroir - 72100 LE MANS

02.43.41.43.76

axe.formation@orange.fr
